

QUESTIONS ET RÉPONSES POR DOC 1000225714

Q&R	QUESTIONS ET RÉPONSES
Q8	<p>Avant d'aller plus loin, j'aimerais savoir dans quelle mesure le poste est géographiquement spécifique?</p> <p>Je pense que la plupart des fonctions peuvent être exercées à distance : à l'ère des documents et des communications numériques, il n'est pas rare de voir des personnes travailler à distance.</p>
R8	<p>La ressource proposée par le soumissionnaire doit être en mesure de se rendre au Centre de prédétermination dentaire (CPD), services d'orthodontie, situé au 200, promenade Églantine, Ottawa (Ontario), " selon les besoins ". Dans des circonstances particulières, conformément aux directives du plan de continuité des activités (PCA), on peut s'attendre à ce que l'entrepreneur effectue le travail à distance en utilisant le réseau des Services aux Autochtones Canada (SAC), à partir du site de l'entrepreneur et en utilisant son propre appareil et sa connectivité Internet.</p>
Q9	<p>Le demandeur peut-il fournir des formulaires écrits à la main et scannés, ou doivent-ils être dactylographiés? S'ils sont dactylographiés, pouvez-vous fournir chaque annexe sous la forme d'un document distinct pour faciliter le remplissage avec Adobe?</p>
R9	<p>Tous les formulaires peuvent être remplis à la main et scannés.</p>
Q10	<p>Une copie scannée de la licence est suffisante.</p>
R10	<p>Une copie scannée de la licence est suffisante.</p>
Q11	<p>Pour l'annexe F, faut-il ajouter autre chose pour prouver que l'on est en règle, ou simplement répondre "oui ou non" ?</p>
R11	<p>Vous devez répondre par oui ou par non.</p>
Q12	<p>Dans la Partie 3 - Instructions pour la préparation de l'offre, j'aimerais vérifier que SEULS les éléments suivants sont requis pour que l'offre soit considérée comme complète : Section I : Annexes E et F, Section II : Annexe G, et Section III : Annexe H.</p>
R12	<p>L'offre doit être regroupée par section et séparée comme suit :</p> <p>Section I : Offre technique (Annexes E & F)</p> <p>Section II : Offre financière (Annexe G)</p> <p>Section III : Attestations (Attestations, Annexe H et lettre(s) de référence)</p>
Q13	<p>Pouvez-vous confirmer que les annexes C et D ne doivent être remplies qu'APRÈS l'attribution du contrat aux candidats retenus.</p>
R13	<p>Oui, les annexes C et D doivent être complétées à l'attribution du contrat.</p>
Q14	<p>Pour l'annexe E, la partie concernant le(s) site(s) ou local(s) proposé(s) par le soumissionnaire nécessitant des mesures de sauvegarde, il est indiqué "voir la partie 3 pour les instructions", mais je ne vois pas d'instructions. Cette partie est-elle remplie avec l'adresse du soumissionnaire, ou laissée en blanc ?</p>
R14	<p>Les mesures de sauvegarde ne s'appliquent pas à l'exigence de la DP # 1000225714, mais l'adresse complète du soumissionnaire sera requise avant l'attribution du contrat. Il est recommandé de fournir ces informations.</p>